



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ENERGY/2001/5  
31 juillet 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Onzième session, 21 et 22 novembre 2001

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS  
INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES**

Note du secrétariat

Introduction

Le présent rapport donne un aperçu de la coopération entre la Commission économique pour l'Europe (CEE) et des organisations internationales (sect. I) et entre d'autres organisations internationales ayant des activités dans le domaine de l'énergie et la Commission (sect. II). On trouvera en outre dans la section III une liste d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui entreprennent, en coopération avec la CEE, des activités relevant du Comité de l'énergie durable ou aux activités desquelles la CEE a coopéré. La section IV décrit la coopération avec des groupements et des initiatives régionaux ou sous-régionaux.

**I. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Organisation des Nations Unies

La CEE:

- A participé aux activités suivantes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD): Programme du Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

- A coopéré avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), avec le PNUD ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies pour placer dans une perspective régionale les préparatifs de la neuvième session annuelle de la Commission du développement durable (CDD-9), qui s'est tenue du 16 au 27 avril 2001, pour examiner les questions de durabilité liées à l'énergie et y a participé;
- A participé à la session du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable, qui s'est tenue du 26 février au 2 mars 2001 à New York et à celle de l'Équipe spéciale interorganisations sur l'énergie durable, réunie le 27 novembre 2000 à Paris et le 1<sup>er</sup> mars 2001 à New York;
- A coopéré avec la Fondation pour les Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La CEE a également coopéré avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en ce qui concerne l'application de la Classification internationale cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources: Combustibles solides et produits minéraux, l'harmonisation de la terminologie de l'évaluation des ressources énergétiques mondiales et la définition d'indicateurs sur l'énergie durable.

## **II. PARTICIPATION D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUX ACTIVITÉS DE LA CEE**

### Commission européenne:

La Commission européenne a participé aux activités suivantes de la CEE:

- Groupe de travail du gaz, onzième session, 23 et 24 janvier 2001, Genève;
- Comité de l'énergie durable, dixième session, 31 octobre-2 novembre 2000, Genève;
- Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, troisième session, 30 octobre 2000, Genève;
- Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques en Europe, troisième session, 3 novembre 2000, Genève;
- Groupe spécial du Centre du gaz sur l'application de la directive de l'UE relative au gaz, quatrième réunion, 28 novembre 2000, Bruges (Belgique);
- Groupe spécial du Centre du gaz sur l'horizon 2010, quatrième réunion, 5 et 6 octobre 2000, Istanbul (Turquie) et cinquième réunion, 21 et 22 mars 2001, Budapest (Hongrie);
- Sixième Conférence de haut niveau du Centre du gaz sur la réforme et la restructuration des marchés du gaz, 5 et 6 avril 2001, Vienne (Autriche).

Autres organisations:

On peut également noter la coopération et la participation des organisations ci-après à des réunions de la CEE: Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Agence internationale de l'énergie, Comité économique inter-États de l'Union économique de la Communauté d'États indépendants, Secrétariat du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Fondation pour les Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, Banque mondiale et Charte européenne de l'énergie.

### **III. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES**

Organisations intergouvernementales:

- Agence internationale de l'énergie;
- Charte de l'énergie;
- Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et examen de documents techniques;
- Comité économique inter-États de l'Union économique de la Communauté d'États indépendants (CEI);
- Communauté du charbon et des métaux de la CEI.

Organisations non gouvernementales:

- Conseil mondial de l'énergie;
- World Coal Institute;
- Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique (UNIPED/EURELECTRIC);
- Comité international de pétrographie des charbons;
- Organisation internationale de normalisation;
- Commission électrotechnique internationale (CEI);
- Union européenne de l'industrie du gaz naturel (EUROGAS);
- Fédération internationale des industries consommatrices d'énergie;
- Union internationale de l'industrie du gaz (UIIG);
- Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME);

- Association mondiale des GPL;
- Association européenne des gaz de pétrole liquéfiés (AEGPL);
- Union pour la coordination du transport de l'électricité (UCTE);
- World Business Council for Sustainable Development;
- International Association for Natural Gas Vehicles;
- European Importers and Suppliers of Coal (EURISCOAL);
- Comité européen des combustibles solides (CECSO);
- Centre for Energy Efficiency (EnEffect);
- Agency for Rational Energy Use and Ecology (ARENA ECO);
- Alliance to Save Energy (ASE).

Dans le cadre des activités liées au Centre du gaz, une coopération s'est instaurée avec l'UE, la Charte de l'énergie, Eurogas, l'UIIG (Union internationale de l'industrie du gaz), l'ATG (Association de l'industrie du gaz en France) et l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME).

#### **IV. GROUPEMENTS, INITIATIVES ET ORGANISATIONS DE CARACTÈRE RÉGIONAL OU SOUS-RÉGIONAL**

Le secrétariat de la CEE a fourni un appui et un concours techniques à l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est dans le cadre des projets ci-après: 1) Développement de l'interconnexion des réseaux d'électricité des pays de l'Initiative pour mieux les intégrer dans le réseau européen et 2) Planification de la transmission régionale dans les pays membres de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est.

Le conseiller régional pour l'énergie gère le projet sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau d'Asie centrale dans le cadre du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA).

-----